Coup de pouce Energie Familles

Avec l'augmentation du coût de l'énergie (électricité, gaz, carburant, etc), le Centre communal d'action sociale propose d'aider financièrement les familles non-imposables.



Ce coup de pouce est réservé uniquement aux familles non imposables ayant un ou des enfants à charge.
L'inscription est à effectuer au CCAS entre le **1er et le 30 juin 2022**.

Pièces à fournir :

- livret de famille,
- dernier avis d'imposition,
- RIB,
- pièce d'identité

Centre communal d'action sociale
75, avenue du professeur Emile Sergent
78680
Epône
Infos pratiques

Inscriptions et informations auprès du CCAS

ccas@epone.fr
01 30 95 05 10

Documents
Dossier d'inscription